

## **POSITION DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE HULL**

### **QUANT AU PROJET BRIGIL**

Le Collège Saint-Joseph possède un terrain de stationnement situé au coin des rues Notre-Dame-de-l'Île et Élisabeth-Bruyère. Avant l'annonce du projet des tours, le Collège avait été approché à quelques reprises pour l'achat de ce terrain. Chaque fois, il avait répondu par la négative : nous ne sommes pas intéressés à vendre.

#### **Rencontre avec Messieurs Gilles Desjardins et Yves Ducharme**

Plus tard, Messieurs Desjardins, président de Brigil, et Yves Ducharme, son conseiller spécial, ont demandé à rencontrer des représentants du Collège, ce qui s'est fait. Ceux-ci ont alors fait valoir leur opposition à la construction des tours dans le lieu proposé. Ils ont écouté les arguments avancés par le Promoteur et son Conseiller. Ceux-ci ont affirmé, au cours de la conversation, que, de toute façon, ce terrain n'était pas nécessaire au projet, que tout ce que l'on voulait y construire, c'étaient des commerces de proximité.

Lors de la présentation de la deuxième mouture du projet, le Collège s'est aperçu, à sa stupéfaction, que la tour de cinquante-cinq étages serait bâtie sur son terrain et ce, sans qu'il soit averti du changement. Tout à coup, et sans préavis, notre terrain deviendrait essentiel au projet.

#### **Position du Collège quant au projet Brigil**

**Le Collège n'a pas l'intention de vendre ce terrain ni de se relocaliser et ce, sous aucune considération.**

#### **Un projet intéressant mais mal situé**

Nos objections sont nombreuses. La première tient à la valeur historique du quartier qui risque d'être détruit. Étant donné les multiples incendies qui ont ravagé la ville de Hull, il est essentiel que l'on conserve ce qui nous reste du passé. Ajoutons à cela que Gatineau a, il y a six ans seulement, adopté un programme particulier d'urbanisme (PPU) après une consultation exhaustive auprès des habitants du quartier. Le Collège avait participé à cette consultation et il avait même cédé une partie de son terrain pour permettre l'installation de bancs et d'arbustes dans la rue Élisabeth-Bruyère.

Monsieur Desjardins dit que son projet favorise la ville en ce qu'il permet de renouveler le parc immobilier. Ce serait vrai s'il choisissait de bâtir dans un quartier qui a besoin de rénovation. Un des éléments importants de son rêve est la Place des peuples. Or, le problème avec l'endroit choisi, c'est le manque d'espace disponible. Sa Place des peuples se situerait sur la rue Laurier, une rue passante, et sur l'esplanade du Musée. Il déclare aussi vouloir amener des touristes à Gatineau. Pourtant, il érige ses tours à côté du pont Alexandra au lieu de les construire dans un endroit qui permettrait à la Ville de préparer un itinéraire qui mettrait en valeur le côté québécois de la rivière des Outaouais.

Notre objection principale tient à la valeur et à l'importance du Collège pour la ville de Gatineau et pour les Gatinois. Ce projet risque de nuire à l'Établissement et pour de multiples raisons. Parlons d'abord des problèmes reliés à la construction : circulation qui constituerait un réel danger pour nos élèves, poussière, bruit, danger pour les fondations, perte d'espace et d'ensoleillement. Il y a aussi des problèmes reliés à la transformation du quartier. On passera d'un quartier culturel et tranquille à un quartier commercial avec ce que cela signifie de va-et-vient, de circulation intense et de sollicitations diverses. Pour certains parents, le Collège Saint-Joseph pourrait représenter un mauvais choix parce que trop dangereux, trop distrayant, trop peu propice à la concentration nécessaire aux études.

### **Avantages à construire ailleurs**

Le Collège dit non au lieu choisi. Il croit qu'il y aurait des avantages à bâtir ces tours ailleurs. C'est vrai pour la ville qui conserverait ainsi un attrait patrimonial important, pour les gens qui ont acheté leur maison à cause du caractère historique et paisible du quartier, pour le Promoteur qui pourrait véritablement bâtir la Place des peuples dont il rêve et pour le Collège. Cela fait cent quarante-cinq ans que ce site abrite une maison d'éducation. Ceci ne doit-il pas être pris en considération? Peut-on menacer la survie d'une des meilleures écoles secondaires du Québec alors que d'autres sites sont disponibles?

Une ville, c'est bien plus que des tours et des taxes, c'est aussi une atmosphère, un cachet, une couleur qu'il ne faut pas détruire. Que Monsieur Desjardins souhaite embellir sa ville, c'est louable, mais il ne doit pas le faire au détriment de l'âme de Gatineau. Comme il le dit dans sa publicité, «Chez BRIGIL, nous voyons au-delà des maisons construites, nous voyons les familles vivant dans nos communautés et l'opportunité de réaliser leurs rêves»<sup>1</sup>. Cette préoccupation ne vaut-elle pas aussi pour les gens du quartier du Musée et pour les élèves du Collège Saint-Joseph de Hull?

**Nicole Paquin, présidente de la Corporation du Collège Saint-Joseph de Hull**

**au nom des membres du Conseil d'administration du Collège Saint-Joseph de Hull.**

---

<sup>1</sup> *Le Droit*, le samedi, 5 décembre 2015, page 1.